

DEPARTEMENT DE COTE D'OR

COMMUNE DE TALMAY

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal en date du :
Le maire :

Verdi Ingénierie Bourgogne
Franche-Comté
13 Avenue Aristide Briand
39100 DOLE
Tél: 03.84.79.02.57

ECHELLE:
1/5000

Pièce
4.1
Nord

LEGENDE

- Limite de zone
- UA Nom de zone
- Emplacement réservé
- ER1

 Numéro d'opération
(renvoi à la liste des emplacements réservés)
- Espace boisé classé à conserver ou à créer L.130-1
- Eléments de paysage à protéger L.123-1-5-7°
- Construction récente reportée dans l'attente d'une mise à jour du cadastre
- PPRI de la Saône

TYOLOGIE DES ZONES

- UA : zone urbaine centrale correspondant aux constructions anciennes
- UB : zone urbaine périphérique à vocation résidentielle
- UE : zone urbaine à vocation d'accueil d'activités économiques
- 1AU : zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à court terme à vocation dominante d'habitat
- 1AUe : zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à court terme à vocation économique
- 2AU : zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à long terme à vocation dominante d'habitat
- A : zone à caractère agricole
- N : zone à caractère naturel et forestier
- Les secteurs Indicés "I" et "Iv" sont soumis à un risque d'inondation
"I" est le secteur concerné par le PPRI de la SAONE (hachuré en bleu)
"Iv" est le secteur concerné par l'Atlas des Zones Inondables de la Vingeanne

EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
ER1	Création d'un accès à la zone 1AU depuis la rue Vallée (8m de largeur)	Commune	590m²
ER2	Création d'un accès depuis la rue de la Gazette (6m de largeur)	Commune	165,98m²
ER3	Mise aux normes de la route départementale (6m de largeur)	Conseil Général	4 072m²

